



Décharge de responsabilité – Initiation au vélo de montagne et service de guide - Saison 2020

Dans le cadre des cours de vélo de montagne et des services de guide prodigués par l'École de vélo de montagne du Mont Sutton, je soussigné _____, agissant à titre de parent, tuteur ou participant, reconnais et accepte ce qui suit :

1. RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT : Initiales _____

- ✓ Il est de la responsabilité du participant de respecter les consignes, de mettre en pratique les enseignements reçus du moniteur et d'agir de façon sécuritaire. Le participant s'engage à respecter les règles de conduite dans les sentiers de vélo de montagne.

2. RESPONSABILITÉ DU PARENT / TUTEUR / RESPONSABLE ou PARTICIPANT : Initiales _____

- ✓ Le parent/tuteur/responsable ou participant a la responsabilité de s'assurer, s'il fourni son propre équipement de vélo de montagne, que celui-ci est adéquat, sécuritaire, en bon état et vérifié régulièrement.
- ✓ Le parent/tuteur/responsable ou le participant a la responsabilité de divulguer à l'école et au moniteur toute condition médicale préexistante susceptible d'avoir un impact sur la pratique du vélo de montagne et des risques inhérents.
- ✓ Le port du casque est obligatoire sur les sentiers de vélo de montagne.
- ✓ Le port de genouillères et de protège-coudes est recommandé par l'École de vélo de montagne.

3. SUPERVISION : Initiales _____

- ✓ Je reconnais que le vélo de montagne se pratique sur une grande superficie ce qui implique que le moniteur n'est pas à proximité de son/ses élève(s) à tout moment, ni ne peut intervenir directement en tout temps;
- ✓ Le moniteur ne peut avoir en tout temps de contact visuel avec son/ses élève(s);
- ✓ Dans le cadre d'un cours en groupe, l'attention du moniteur est divisée entre les participants et le moniteur ne peut pas porter son attention sur un participant en particulier à tout moment.

4. ACCEPTATION : Initiales _____

- ✓ Je reconnais que la pratique du vélo de montagne et l'utilisation des sentiers comportent des risques et dangers inhérents, peu importe le niveau de supervision du moniteur et le niveau d'habileté du participant. J'accepte d'assumer l'entière responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel résultant des risques ou dangers inhérents et accepte de libérer et exonérer le Mont SUTTON et l'École de vélo de montagne du Mont SUTTON de toute responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel pouvant en découler.

5. Initiales _____

- ✓ Le contrat ayant donné lieu au présent cours offert par l'École de vélo de montagne du Mont SUTTON est assujéti (1) d'élire domicile judiciaire au Québec dans le district judiciaire de la station de ski qui sera le forum de toute réclamation et (2) que les lois du Québec s'y appliqueront.

SIGNÉ À, SUTTON le _____ j/m/a

Signature _____